



La retraite universelle par points ? **NON, un point c'est tout !!!**

Monsieur le président du CHSCT,

Le 11 décembre 2019, Édouard Philippe a maintenu le projet de réforme de retraite universelle par points. Il a confirmé la volonté du gouvernement de refonder profondément les règles afin « *de gommer les injustices, prendre en compte les carrières dans leur intégralité...* ». Pour ce gouvernement, l'ambition « d'universalité » serait une ambition de justice sociale.

Une réforme insincère de casse des retraites

Or, le principe d'universalité qu'il décrit est en contradiction avec la réalité des carrières professionnelles ; carrière heurtée, chômage, et espérance de vie en bonne santé en France : ainsi l'INSEE en 2018, actait que la moyenne femme/homme, d'espérance de vie en bonne santé, était de 63,5 ans !!!

... Si M. DELEVOYE semble manifestement souffrir de troubles de la mémoire (ce qui peut s'expliquer quand on « pantoufle » jusqu'à 72 ans dans les ors de la république...) nous n'oublions pas, pour notre part que le même premier ministre E PHILIPPE, a, ce week-end, exclu les policiers de ce dispositif.

De deux choses l'une :

- Soit le gouvernement est contre la justice sociale, l'équité femme/homme, etc., au sein de la Police Nationale !?
- Soit il fait l'aveu de l'iniquité de sa réforme, par cette simple exception !

Dans tous les cas, il ne trompera pas SOLIDAIRES : Ce pouvoir est aux abois, et doit s'assurer le soutien inconditionnel de la force d'État, car sa réforme mène la France dans l'impasse sociale et économique.

De plus, c'est une réforme idéologique, pas même guidée par de vrais impératifs budgétaires. Des preuves ? Ce gouvernement est dans l'incapacité (logiquement ...) de produire le moindre calculateur fondé sur des certitudes économiques, pour la bonne et simple raison que les certitudes en économie n'existent pas, comme le démontrent les krachs boursiers et autres « prévisions de croissances » jamais strictement conformes, voire totalement fantaisistes (mais « utiles » sans doute électoralement...) !!!

M. DELEVOYE, avant de « battre en retraite », l'avait lui-même concédé en reconnaissant que son rapport était fondé sur des « hypothèses » économiques pour les... 30 prochaines années !

Un rapport en forme de boule de cristal, donc, mais servi par d'une transparence toute relative de ses nombreuses activités, semble-t-il...

Ainsi, le gouvernement s'engage à **fixer la valeur du point** afin de rassurer les futurs retraités, en confiant ce rôle aux partenaires sociaux **sous contrôle du parlement**. **Cette valeur serait indexée sur les salaires et non sur l'inflation !**

Délicate attention, mais les salaires du privé et du public stagnent depuis des années. En plus, cela fait fi, évidemment, du coût de la vie, qui peut venir raboter le pouvoir d'achat réel, à salaire égal !

Donc l'évolution haussière des pensions, via cette indexation, sur des « prévisions » à 30 ans, est tout simplement malhonnête intellectuellement : en comptabilité, on parle d'une obligation de principe de « sincérité des comptes », qui ne doivent pas reposer sur des estimations (plus ou moins fantaisistes ...) dont on n'est pas absolument certain, en leur préférant des hypothèses défavorables...

De surcroît, l'exercice est contraint par la « fameuse » règle d'or qui impose que le poids des retraites ne doit pas excéder 14 % du PIB. Il est bon de remarquer que cette part du PIB est aujourd'hui déjà presque atteinte : 13,8 % ! Zéro marges de manœuvre donc ! Ce seuil implique que plus il y aura de retraités plus les pensions baisseront puisque le « gâteau » devra être partagé par plus de personnes !

Être retraité va rimer avec *précarité*

Dans son allocution, le 1^{er} ministre a confirmé la disparition des 42 régimes dont les régimes spéciaux font partie. C'est donc la **disparition du code des pensions civiles et militaires qui est entériné par leur décision unilatérale**. Après la loi de transformation de la fonction publique, c'est une nouvelle attaque contre le statut. Par conséquent, nous avons une pensée pour les résistants et résistantes, qui ont fondé en 1943 le Conseil National de la Résistance, auquel nous devons une grande partie de nos acquis sociaux. En effet, en 1945, la retraite par répartition fondée sur les solidarités inter-générationnelles voit le jour « *afin que la retraite ne soit plus l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie* ».

Le cynisme et l'outrecuidance de ce gouvernement le pousse même à se revendiquer de cet héritage, en affirmant que sa réforme va servir à mieux le sauver... en finissant de le détruire. En somme, la ligne politique d'Emmanuel MACRON confirme, après les réformes de la présidence de N. SARKOZY (conflit de 2010 pour les retraites) et de F. HOLLANDE (conflit loi Travail, etc.) qu'il est, comme les autres « *un président normal* » !!!

Cette réforme conduira inéluctablement à un système très individualisé, où celles et ceux qui peuvent se le permettre, se dirigeront vers des complémentaires privées par capitalisation, avec tous les risques que cela comporte (cf crises économiques telle celle des subprimes de 2008) puisque ce type de produits bancaires et les marchés où ils sont placés ne sont pas régulés... Les fonds de pensions, notamment américains¹, sont déjà en embuscade, voire auraient susurré longuement à l'oreille des instigateurs de la réforme... !?

Ce système est largement plébiscité et favorisé par le gouvernement et son Plan Épargne Retraite. **Ce sont d'immenses opportunités pour les fonds de pensions, largement défiscalisés, et donc autant de manque à gagner pour les caisses de l'État.**

Pour les fonctionnaires du ministère nés après 1975 qui seraient concernés, le gouvernement promet l'intégration de primes dans le calcul de la pension.

Cela signifie donc qu'il faudra payer des cotisations sur ces sommes ! Et pour certaines fonctions comme les douaniers de la Surveillance, service actif, la sur-cotisation sera plus importante encore avec la montée en charge du dispositif, comme nous l'avaient confirmé MM. DUSSOPT & DELEVOYE le 4 décembre 2019... Le diable se tient dans les détails...

Or, la loi de transformation de la fonction publique implique aussi qu'une part individualisée de rémunération au « mérite » viendra amputer les primes donc mathématiquement le montant de la retraite (le fameux RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) !

La fin du code des pensions et la loi de transformation de la Fonction Publique signent la fin du statut des fonctionnaires. C'est un changement profond de société en totale opposition avec le contrat social.

Sur l'âge de départ : 62 ans resterait l'âge de départ minimum avec décote jusqu'en 2027, à compter de cette date l'âge d'équilibre serait fixé à 64 ans, comme demandée avec insistance par le MEDEF :

- La première génération qui serait pleinement intégrée au système est celle de 2004,
- Pour les personnes nées avant 1974, elles seraient exclues de la retraite par points, mais pas de l'âge d'équilibre et de la décote !
- Les autres nées à compter de 1975 auraient une retraite fondée sur l'ancien et le nouveau système !

Il ne faut donc pas se réjouir trop vite !! **Les personnes qui pensent ne pas être concernées par le système à points le seront fortement par l'autre partie de la réforme** : les économies à court terme, et notamment par un nouvel âge d'équilibre fixé à 64 ans en 2027.

En effet, toute personne qui partira avant cet âge subira une décote, quel que soit son nombre d'annuités cotisées. La nouvelle décote sera calculée en prenant le plus défavorable des deux critères, durée de cotisation et écart à cet âge d'équilibre. Une perte qui peut se chiffrer en centaines d'euros par mois.

Et ce dès les prochaines générations. En outre, le système de sur-cote tel que nous le connaissons pourrait subir de profondes modifications pour aller au moins-disant : cela n'est pas une règle, par contre.

Sur les droits familiaux, beaucoup de perdantes et de perdants que ce soit sur les droits liés aux enfants ou sur la réversion.

¹ <https://www.mediapart.fr/journal/france/091219/retraites-blackrock-souffle-ses-conseils-pour-la-capitalisation-l-oreille-dupouvoir>

Quant à la retraite minimum à 1000 €, soit une pension représentant 85 % du SMIC, **c'est très bas** (en dessous du seuil de pauvreté²), **et il ne sera donné que pour une carrière complète très longue**. Encore la misère pour les plus précaires et les femmes en particulier. Ce minimum déjà présent dans la loi de 2003 n'a pas été appliqué.

Donc une retraite minimum égale au SMIC pourrait s'appliquer indépendamment d'un système à points. En outre, l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Âgées (ASPA), ex *minimum vieillesse*, aujourd'hui s'élève pour une personne seule à 868 € net par mois et à compter du 1^{er} janvier 2020 à 903 €. Si elle avait été indexée et revalorisée pour suivre l'inflation, le montant dépasserait déjà les 1000 € !

Et ce n'est pas tout ! En effet, les retraités déjà pensionnés seront rattrapés de deux façons :

- L'appauvrissement général des salariés, lié à la nécessité de sur-cotiser, risque fort d'entraîner une spirale de récession de l'économie, par une moindre consommation (moteur traditionnel de l'économie française). Récession qui impactera le PIB, le volume du plafond de 14 %, donc la valeur du point in fine !!!
- La nécessité d'aider enfants et petits enfants, actifs ou sans emplois, aide matérielle donc financière qui viendra obérer de fait le niveau de vie des retraités !

La population lutte pour une société égalitaire et fraternelle. Pour une société réellement républicaine.

SOLIDAIRES Finances reste vent debout contre cette réforme néfaste et contre la politique globale de ce gouvernement, qui remet en cause les solidarités et le contrat social.

SOLIDAIRES Finances s'inscrit dans ce combat global qui vise à défendre un modèle de vie de la société française, qui n'est pas celui de la société américaine ou anglaise ! Toute chose qui passent par un haut niveau de système de protection sociale et de retraites, de services publics, donc le statut des fonctionnaires, les missions et moyens du ministère.

SOLIDAIRES Finances réaffirme donc son opposition à ces réformes néfastes et poursuivra la mobilisation tant que les suppressions de la réforme de la retraite par points et du projet Darmanin n'auront pas été obtenus.

Les personnels des Finances rejettent les projets des pouvoirs publics, notamment celui visant à la destruction méthodique de nos administrations !

Ils ont manifesté et manifestent encore leurs oppositions lors des nombreuses actions locales, des temps forts nationaux, mais également au travers de la votation organisée par l'intersyndicale. Ils condamnent fermement et avec toujours autant de détermination les évolutions en cours et à venir, qu'elles concernent :

- Les missions, dont certaines sont en voie de privatisation pure et simple,
- Les conditions de leur exercice bousculées par les choix de politique fiscale du gouvernement et par l'omniprésence du numérique et de la dématérialisation,
- Les évolutions structurelles majeures contenues dans le projet de nouveau réseau de proximité (NRP),
- La baisse continue des moyens humains et budgétaires, des possibilités de promotions internes et de leur pouvoir d'achat,
- La disparition programmée de toute règle de gestion transparente et vérifiable par les élus du personnel.

Les agents ne cèdent pas aux tentatives de division, aux intimidations, aux fausses promesses et aux engagements factices de l'administration. Le combat et la mobilisation se poursuivront jusqu'au retrait du plan Darmanin/Fournel.

La volonté gouvernementale de s'attaquer à tous les fondamentaux de la cohésion sociale, de la solidarité nationale et du service public relève du dogme et de l'idéologie, comme le démontre l'obstination à mettre en œuvre son projet de démolition des systèmes de retraite. Celui-ci suscite depuis plusieurs semaines désormais une très forte mobilisation de tous les salariés, du public comme du privé, avec des manifestations massives.

Ce combat, les personnels des finances l'ont également investi, avec des taux de grèves encore une fois historiquement élevés le 5 décembre 2019 et une présence importante dans les cortèges des manifestations. Dans plusieurs départements et directions, les assemblées générales ont décidé de s'inscrire dans la grève reconductible, d'autres dans une reconduction de la grève sur les temps forts de mobilisation appelés par les intersyndicales interprofessionnelles.

2 Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60% du revenu médian de la population, s'établit à 1015 €/mois. : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303433?sommaire=3353488>

L'heure est donc toujours à la poursuite des mobilisations. **Le projet de destruction des systèmes de retraite porté par le gouvernement et l'ensemble des attaques qui touchent les uns après les autres tous les secteurs, ceux de la Fonction Publique et singulièrement aux Finances, ont une matrice commune.**

Elle vise un changement profond de société tournant le dos aux valeurs de justice, d'égalité, de solidarité.

- Le combat contre le projet de retraite à points,
- Le combat contre le Nouveau Réseau de Proximité (NRP),
- Le combat contre la loi de transformation de la fonction publique,
- Le combat contre la dégradation de la politique de soin,
- Ou encore le combat pour le développement de transports publics, contre sa privatisation par morceau et celle des femmes et des hommes qui le font fonctionner en toute sécurité,

Tous ces combats et bien d'autres, ne font en réalité qu'un, dans une société et un monde globalisés. C'est une lutte pour une société plus juste, plus humaine, pour la solidarité et contre le chacun pour soi.

Des objectifs que les mobilisations sociales et les grands enjeux, notamment climatiques, sociaux et économiques du 21^e siècle, sauront rappeler à la mémoire du politique quand celle-ci vient à faire défaut !

Ainsi, ce gouvernement qui prétend incarner l'avenir de la nation, veut lui imposer un grand bond du progrès de 40 ans... en arrière : remettre l'âge de la retraite à quasiment 65 ans, soit ce qu'il était en 1980 !!!

Comment défendre un tel retour vers le passé (le passif ?) de l'histoire de l'humanité et de celle du travail ??? C'est socialement et même économiquement aberrant, en plus d'être une impasse que jugera l'histoire : plus de travail pour ceux en ayant et plus longtemps sans emplois pour les autres !

Alors que sur 30 millions d'actifs, 6 millions sont des demandeurs d'emplois : 20 %, ce que la présentation des chiffres ne présentent jamais sous cette forme simple, lisible... et pour cause !

Pour conclure

Pour la séance de ce jour, nous ferons nos observations directement lors de la séance lorsque les sujets seront abordés.

Nous ferons mention cependant d'un constat. Pour bien des services fusionnés, ou impactés par les déménagements, **la place allouée est considérablement diminuée** (ex : les Pôles de contrôle revenus patrimoine – PCR – Beuret et Saint-Pétersbourg), ce qui n'est acceptable, ni par les agents, ni pour nous, ... et la DRFIP constitue des réserves foncières importantes dans les différents sites dont elle dispose.

Or, des rumeurs insistantes font état de la vente (rapide ..) des bâtiments de Saint-Sulpice, dont le projet serait extrêmement avancé... Que pouvez-vous nous dire sur ce sujet ? Y a-t-il un projet en ce sens pour Saint-Sulpice ? voire pour d'autres bâtiments à la DRFIP Paris ?

Enfin, l'ensemble de ces problématiques, cumulées avec le manque de plus en plus dramatique de personnels dans les services, entraîne une **surcharge de travail considérable**, notamment en fin d'année. Les agentes et les agents sont très attachés au service public et travaillent toujours plus, dans des conditions de plus en plus dégradées en mettant ainsi en danger leur santé physique et psychologique.

De plus, les personnes concernées refusent parfois de faire appel au médecin de prévention de peur d'être stigmatisées voir mises en difficulté, ce qui aggrave encore leur situation.

Force est de constater que trop souvent, lorsque la souffrance au travail devient visible, il est déjà trop tard. Dès lors, que comptez-vous faire pour éviter les burn-out au sein des services ?

Paris, le vendredi 20 décembre 2019
La délégation SOLIDAIRES